

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 17 JANVIER 2017**

N°1 :

OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 novembre 2016

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente
M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président
M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller Départemental
M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller Départemental

Etat

M. Michel PRESTREAU, Directeur du pôle Patrimoines et Architecture, DRAC Bourgogne Franche-Comté

Ville de Besançon

M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire

Ville de Salins-les-Bains

M. Gilles BEDER, Maire

Représentants du personnel

Mme Nathalie DURAND-BRETON
M. Lionel VIARD

M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Alain DAUBAS, Electricité de France, a donné un pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Gilles BEDER
Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente du Conseil départemental du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET
M. Roland MASSUDA, Directeur Régional Caisse des Dépôt, a donné pouvoir non nominatif attribué en séance à M. Patrick BONTEMPS
M. Loïc NIEPCERON, Conseiller régional de Bourgogne Franche-Comté, a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN

Absents excusés :

M. Raphaël BARTOLT, Préfet du Doubs
Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles de Neuchâtel
Mme Laurence FLUTTAZ, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté
M. Denis GRANDJEAN, personnalité qualifiée
Mme Géraldine LEROY, Conseillère départementale du Doubs

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Conformément à l'article 6 du Règlement Intérieur de l'EPCC, adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 28 mai 2009, il est demandé aux administrateurs d'approuver le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration.

Après approbation, il devra être signé par la Présidente et le Secrétaire de séance.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'adopter le procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 novembre 2016.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Il est également demandé à la Présidente et au Secrétaire de séance de le signer.

Vote à main levée

Membres : 13

Pour : 13

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

ADOpte à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 novembre 2016, tel qu'annexé au rapport.

La Présidente

Christine BOUQUIN

Préfecture du Doubs

Reçu le **16 MARS 2017**



Contrôle de légalité

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans
Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 16.03.17
Et de la publication le : 16.03.17